

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 1384, Principale à Saint-Valérien-de-Milton, le lundi le 18 décembre 2022 à 18h00.

À laquelle sont présents :

Monsieur Luc Tétreault, conseiller
Monsieur Rémi Tétreault, conseiller,
Madame Sophie Côté, conseillère
Monsieur Jules Normandin, conseiller
Madame Huguette Benoit, conseillère
Monsieur Sylvain Laplante, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Daniel Paquette.

Est également présente :

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et Greffière-trésorière

Est absente :

Aucun

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance.
 - 2- Signification de l'avis de convocation
 - 3- Adoption de l'ordre du jour.
 - 4- Adoption du budget 2024 et distribution du document explicatif
 - 5- Adoption du programme triennal en immobilisation 2024, 2025 et 2026 et distribution du document explicatif
 - 6- Période de questions
 - 7- Levée de l'assemblée.
-

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée ouvre la séance en invitant les personnes présentes à se recueillir quelques instants.

2- SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière confirme que les membres du conseil municipal ont été dûment convoqués conformément aux dispositions de la Loi.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

338-12-2023

Il est proposé par monsieur Jules Normandin, appuyé par monsieur Sylvain Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

4- ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2024 ET DISTRIBUTION DU DOCUMENT EXPLICATIF

339-12-2023

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 954 du *Code municipal*, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Rémi Tétreault, appuyé par monsieur Sylvain Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil adopte le budget pour l'exercice financier 2024 au montant de 3 961 288\$, et ce, répartis comme suits;

ET QUE le document explicatif soit imprimé dans le journal municipal Le Valériennois et distribué gratuitement

D'approuver le budget déposé pour l'exercice financier 2024, présentant des revenus et des dépenses de 3 961 288 \$, incluant les affectations et investissement et qui sont répartis comme suit :

REVENUS DE FONCTIONNEMENT	2024	2023
Taxes sur la valeur foncière	2 946 222 \$	2 857 739 \$
Taxes de secteur et taxes spéciales	381 763 \$	385 059 \$
Tenant lieu de taxes	13 523 \$	14 731 \$
Services rendus	54 388 \$	61 540 \$
Imposition de droits	116 500 \$	158 500 \$
Intérêts	23 020 \$	19 550 \$
Autres revenus	44 633 \$	42 051 \$
Transferts	381 239 \$	541 806 \$
GRAND TOTAL DES REVENUS	3 961 288 \$	4 080 976 \$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2024	2023
Conseil Municipal	109 765 \$	96 076 \$
Application de la Loi	2 000 \$	3 000 \$
Administration	332 030 \$	306 804 \$
Greffe	0 \$	14 715 \$
Évaluation	7 500 \$	39 902 \$
Autres	187 124 \$	182 961 \$
Total administration générale	638 419 \$	643 458 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE	2024	2023
Sécurité publique	291 402 \$	278 744 \$
Sécurité incendie	387 981 \$	363 709 \$
Premiers répondants	113 116 \$	93 829 \$
Sécurité civile	7 051 \$	6 383 \$
Total sécurité publique	799 550 \$	742 665 \$

TRANSPORT	2024	2023
Voirie été	725 437 \$	689 111 \$
Voirie hiver	265 440 \$	219 836 \$
Éclairage des rues	21 599 \$	17 500 \$
Circulation et stationnement	10 000 \$	10 000 \$
Autres – Transport adapté	22 908 \$	20 223 \$
Total transport	1 045 384 \$	956 670 \$

HYGIÈNE DU MILIEU	2024	2023
Traitement des eaux usées	84 287 \$	88 830 \$
Réseau d'égouts	76 597 \$	69 275 \$
Matières résiduelles	226 085 \$	218 025 \$
Vidange de fosses septiques	60 903 \$	60 012 \$
Cours d'eau	11 360 \$	16 152 \$
Total hygiène du milieu	459 232 \$	452 294 \$

AMÉNAGEMENT ET URBANISME	2024	2023
Urbanisme et zonage	90 809 \$	101 031 \$
Total aménagement et urbanisme	90 809 \$	101 031 \$

LOISIR ET CULTURE	2024	2023
Centre communautaire	23 540 \$	23 046 \$
Patinoire	5 208 \$	5 740 \$
Centre récréatif	234 569 \$	244 817 \$
Activités récréatives autres	20 696 \$	20 235 \$
Bibliothèque	44 032 \$	31 927 \$
Total loisirs culture	328 045 \$	325 765 \$

FRAIS DE FINANCEMENT	2024	2023
Intérêts – Dette à long terme	56 501 \$	76 664 \$
Autres frais	35 000 \$	18 000 \$
Total frais de financement	91 501 \$	94 664 \$

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 452 940 \$	3 316 547 \$
---	---------------------	---------------------

	2024	2023
Immobilisations	240 580 \$	450 520 \$
Remboursement Dette à long terme	315 013 \$	448 309 \$
Affectation de surplus	(47 245 \$)	(134 400 \$)
TOTAL	508 348 \$	764 429 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES	3 961 288 \$	4 080 976 \$
---------------------------------	---------------------	---------------------

**5- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024-2025-2026
ET LA DISTRIBUTION DU DOCUMENT EXPLICATIF**

340-12-2023

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter un Programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois (3) prochaines années et répartis comme suit;

Fonction	Projet	Année 2024	Année 2025	Année 2026	
Administration générale	Construction nouvelle Hôtel de ville / Caserne incendie	3 000 000 \$	7 000 000 \$		
Sécurité publique	Aménagement de deux points d'eau	10 000 \$			
	Achat de 5 radio mobiles – technologie numérique	5 674 \$			
	Prise d'urgence pour véhicules électrique	2 000 \$			
	Achat de radio mobile	2 285 \$			
	Achat – Tablette pour Survie-véhiculaire	1 680 \$			
	Achat de radio portative pour premiers répondants	1 524 \$			
	Point d'eau à l'usine d'épuration		25 000 \$		
	Laveuse à pression pour boyaux		3 000 \$		
	Remorque pour le 566		22 500 \$		
Transport	Projet : rue des Pins, rue St-Pierre, rue Hôtel de ville et piste cyclable	20 997 \$			
	Marquage de rue	1 574 \$			
	Équipements radio	2 000 \$			
	Logiciel module d'intervention	3 874 \$			
	Achat Balai de rue	35 958 \$			
	Balise(s) de sécurité pour traverse de piéton	500 \$			
	Poteau 911	1 812 \$			
	Aménagement sur la rue de la Fabrique	15 748 \$			
	Aménagement rue des Pins – Bande cyclable/piétonnières	5 197 \$			
	Correction de pavage : 10 ^e Rang et chemin de l'École	52 496 \$			
	Clôture avec porte coulissante pour le stationnement du garage municipal		8 245 \$		
	Caméra d'inspection		20 313 \$		
	Radars de vitesse (route 211)		6 121 \$		
	Travaux d'asphalte – 10 ^e Rang		344 873 \$		
	Travaux – 20 ^e Rang		1 140 778 \$		
	Achat d'un tracteur multi-usage et équipements		130 000 \$	30 000 \$ (équipements seulement)	
Hygiène du milieu	Projet : rue des Pins, rue St-Pierre, rue Hôtel de ville et piste cyclable	20 997 \$			
Loisirs et culture	Cabane des joueurs et entreposage	30 315 \$			
	Cabane marqueurs	2 000 \$			
	Enseigne au Parc mon repos	5 000 \$			
	Abreuvoirs	6 158 \$	6 158 \$		
	Mobiliers extérieurs	12 790 \$	12 790 \$		
	Terrain de volleyball		4 640 \$		
	Structure de jeux		30 459		
	Oriflammes		2 352 \$		
	Total des dépenses	3 240 580 \$	8 755 229 \$	30 000 \$	

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Jules Normandin, appuyé par monsieur Luc Tétréault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal adopte le Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 tel que présenté, conformément à l'article 953.1 du Code municipal; et

QUE le document explicatif soit imprimé dans le journal municipal Le Valériennois et distribué gratuitement.

6- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions est réservée pour les questions portant exclusivement sur le budget 2024 et le programme triennal en immobilisation 2024-2025-206.

7- **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

341-12-2023

Considérant que l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du Conseil municipal étant épuisé,

En conséquence, il est proposé par madame Huguette Benoît, appuyé par monsieur Jules Normandin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever cette séance à 18h29.

Daniel Paquette
Maire

Caroline Lamothe, GMA
Directrice générale et greffière-trésorière